

N°652 – 15/06/2023

Mouvement

Nous avons assisté à une réunion en visio hier après-midi en urgence avec l'administration. En effet, quelques barèmes n'ont pas été pris en considération pour certains postes. Certaines chaînes ont donc été brisées mais la rectification se fera à la main et les collègues concernés seront contactés. Cependant, **si vous remarquez une erreur de barème ou d'affectation pensez à nous tenir informés**. Si trop d'erreurs sont constatées, l'administration devra relancer le mouvement par l'intermédiaire du logiciel. Espérons que cela ne se produira pas car si, c'est le cas, il y aura forcément des déçus.

Fonction publique : le gouvernement rate la marche des enjeux

Le Ministre Stanislas Guérini a présidé ce lundi 12 juin 2023 une réunion multilatérale au cours de laquelle il a fait des annonces attendues par plus de cinq millions d'agents publics, après plusieurs mois d'un conflit social aussi profond qu'inédit.

Les mesures retenues ont tenu compte des revendications portées par la CFDT qui alertaient sur l'impact différencié de l'inflation en fonction des niveaux de revenus des agents. Mais la CFDT alertait aussi sur la nécessité de mobiliser en 2023 une enveloppe supérieure à celle de 2022. De toute évidence, le prisme budgétaire l'a une nouvelle fois emporté au sein du Gouvernement, et ce sont les agents et toute la Fonction publique et leur pouvoir d'achat qui en font les frais. [Lire la suite](#)

Unanimité contre le Pacte au CSAMEN

Les organisations FSU, Unsa Education, FNEC-FP-FO, SGEN-CFDT, CGT éducation, Snalc et SUD éducation dénoncent une nouvelle fois la logique du Pacte.

« Le Pacte est un dispositif qui ne répond en rien aux attentes des collègues. Loin de contribuer à la revalorisation attendue par toutes et tous, **il va conduire à un alourdissement de la charge de travail des personnels alors que la majorité des personnels est en état d'épuisement avancé.** » [Lire la suite du communiqué](#)

Direction d'école : loi Rilhac, tout ça pour ça !

Les décrets qui vont mettre en oeuvre la Loi Rilhac ont été votés. Ils seront mis en oeuvre à la rentrée prochaine. Qu'est-ce que cela va changer réellement pour le fonctionnement des écoles, pour les directrices et directeurs d'école ? Le Sgen-CFDT fait un état des lieux. [Lire la suite](#)

Passage à la hors classe

L'arrêté du 30 mai 2023 publié au Journal officiel modifie l'arrêté du 30 juin 2009 fixant les taux de promotion dans les corps des personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale des premier et second degrés. Le taux de 18 % en 2021 et 2022 passe à 21 % en 2023. En 2024, il sera de 22 % et en 2025 de 23 %. [L'arrêté](#)

Harcèlement : état des lieux

Le harcèlement tue encore ! Le ministère avait pourtant apporté une réponse juridique en promulguant la Loi sur le Harcèlement scolaire. Alors même que [le programme PHARe](#) a été instauré, que des ressources existent (fiches

outil [Eduscol](#)), la pression exercée sur [certain.es](#) élèves par leurs pairs devient si forte qu'elle en pousse [certain.es](#) au suicide. Du côté des acteurs, beaucoup semblent démunis, tout comme de nombreux parents qui avouent parfois en entretien « ne pas avoir vu le coup venir ». [Lire la suite](#)

Concours de personnel de direction

Si vous êtes intéressés et remplissez les conditions pour vous présenter au concours de personnel de direction session 2024, n'hésitez pas à consulter cette publication où vous trouverez tous les renseignements utiles ainsi que la marche à suivre pour procéder dès maintenant à votre inscription via GAIA.

L'inscription sera ouverte du 3 juin au 6 septembre. [Le lien](#)

Evaluation d'école: un webinaire

Un nouveau webinaire du Sgen-CFDT qui entend faire de ces webinaires un rendez-vous régulier, un par période, autour de thématiques qui font l'actualité des professeurs des écoles. [En savoir plus](#)

Reclassement: le Sgen-CFDT obtient des avancées significatives

Le ministère propose une modification des règles de reclassement des lauréat.e.s des concours enseignant.e.s, CPE et Psy-En.

Ces mesures font partie du socle qui vise à améliorer la situation des secondes carrières dans le but d'accroître l'attractivité. Des améliorations portées par le Sgen-CFDT. Le décret qui va être modifié est le D 51-1423 du 05/12/1951 dont la complexité et surtout l'injustice a depuis longtemps été dénoncée par le Sgen-CFDT. [En savoir plus](#)

Fortes chaleurs: protéger la santé des usagers

Comme aux mois de juin 2019 et 2022, les fortes chaleurs qui s'installent dans l'hexagone peuvent avoir de graves répercussions sur la santé des personnels et des élèves dans les établissements scolaires (coup de chaleur, déshydratation...), notamment pour les plus fragiles d'entre nous. [En savoir plus](#)

La conférence de presse de l'INRS du 23 mai dernier qui rappelle les obligations de l'employeur en matière de prévention par forts chaleurs. [Le lien](#)

Campagne annuelle de bourse de lycée

La note rectorale du 26 mai 2023 précise les modalités de mise en œuvre de la campagne annuelle de bourse de lycée pour l'année scolaire 2023-2024. Cette année elle se déroulera sur deux périodes:

Première période : **du 29 mai au 5 juillet 2023**

Deuxième période : **du 1er septembre au 19 octobre 2023**

Vous retrouverez toutes les informations sur partage. [Le lien](#)

Actualité CFDT

Tout savoir sur le Pacte du pouvoir de vivre

Le Pacte du pouvoir de vivre est une alliance de la société civile initiée le 5 mars 2019 par la CFDT avec 18 autres organisations. Elle compte aujourd'hui 65 membres (au 1er juillet 2021) et près de 35 groupes locaux dans lesquels sont présentes les unions régionales et d'autres structures de proximité de la CFDT.

L'article ci-dessous décrit étape par étape la genèse et l'évolution du Pacte depuis deux ans. [En savoir plus](#)

Bons plans

◆ **Outils pour le prof** : de nombreux outils numériques regroupés en un agenda « Mon agenda de Prof 2 » qui permet aux professeurs des écoles d'avoir tout sous la main. [Le lien](#)

◆ **Carte CEZAM** : Les cartes 2023 sont en vente au Sgen-CFDT au tarif de 8.50 € pour les adhérents au Sgen, 4.50 € pour leur conjoint et 17 € pour les personnes non adhérentes au Sgen-CFDT. N'hésitez à nous contacter. Le site de CEZAM <https://www.cezam.fr/cezam>



Adhésion: [Bulletin d'adhésion](#)

Restons en contact: SGEN-CFDT Vosges

Pour contacter les représentants du personnel :
Isabelle ARTIGUE, Sonia PETETIN, Hervé
LUCHIER, Damien KNIBIEHLY.

88@sgen.cfdt.fr

[4, rue Aristide Briand](#)

BP 334 88008 EPINAL CEDEX

03 29 82 00 82 ou 06 76 07 27 88

[En savoir plus →](#)

Se syndiquer :

C'est nécessaire et c'est utile !

Se syndiquer, c'est **un acte volontaire et individuel** qui concrétise la volonté de chacun d'être acteur et de ne pas simplement subir ses conditions de travail.

Il permet de s'organiser dans la durée pour: réfléchir et peser sur les différents dossiers, être accompagné dans ses démarches, se défendre ou aider des collègues exposés à l'autoritarisme ou autre agression ... Le Sgen-Cfdt envoie à chacun une information qu'il espère de qualité ; il en appelle à la responsabilité de chacun pour transformer sa sympathie en adhésion. **Rejoignez-nous !**

[En savoir plus →](#)